

CIBLE

Rafles

Paris, dimanche 23 mars, de bon matin : un millier de policiers dans le XI^e arrondissement pour une opération de grande envergure. Il ne s'agit pas de cerner un repaire de terroristes ou d'affronter une bande maffieuse, mais d'expulser d'un gymnase où ont trouvé refuge après avoir été chassés de l'église Saint Ambroise plusieurs dizaines de familles et des célibataires étrangers en situation plus ou moins irrégulière. On bouscule, on arrête à tour de bras.

Dira-t-on que force doit rester à la loi, et que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde » ? Ce serait nier la scandaleuse vérité que les responsables publics admettent en privé : ce sont les lois Pasqua qui rejettent de très nombreux immigrés dans la clandestinité, c'est la législation xénophobe qui engendre un surcroît de misère. Mais l'attitude officielle tient en trois mots, répression, expulsion, durcissement.

Pas partout ! En Corse, on négocie avec des groupes armés, et on réserve la violence de l'appareil d'État aux plus faibles, aux pauvres absolus. Les Français ne supportent jamais longtemps la veulerie des gouvernants.

Privilèges

Fortunes cachées



Télécom

Défendre le service public

p. 4

Médiation

Révolution et légitimité

p. 12

Ces drôles d'idées libérales

Mais à quoi pensent donc les néo-libéraux quand ils pensent ?
A des modèles sociaux qui font froid dans le dos.

Les dirigeants d'entreprise ne sont pas différents des autres humains. Quand ils sont chez eux, entre eux, ils tombent la cravate et se laissent aller à exprimer le fond de leur pensée. Pour connaître celle-ci, il suffit de feuilleter leur presse, et notamment le journal *Les Échos*, parangon des vertus entrepreneuriales et célèbre observatoire des marchés financiers.

Observons par exemple deux échantillons récemment prélevés dans la page *Idées* du dit journal. Mon premier se nomme Patrick Bord. Il est, excusez du peu, président du groupe Egis, *International Consulting and Project Management*. Au terme d'une longue analyse sur le libre-échange, cet éminent personnage nous livre dans le « point de vue » du 11 mars sa vision de la hiérarchie sociale mondialisée :

« Tout en haut, opérant sur le « marché global », la mino-

rité des « surdoués » qui pèsent des dizaines de milliards de dollars. - Puis les élites mondiales, car le président Bord semble indiquer que les élites nationales disparaîtront : en effet, si l'État aide les exclus, il « diminue leur motivation à s'adapter aux nouvelles nécessités économiques ». Or « un État qui rémunère l'inaction et qui ponctionne le travail risque de générer de plus en plus d'inactifs et de moins en moins de travailleurs ». Donc les élites ne pourront pas « émerger », ou bien elles iront gagner ailleurs de l'argent. Faut-il en conclure à *contrario* qu'un pays qui n'assurerait plus des « conditions de vie acceptables à ses exclus » (tel serait le cas aujourd'hui) retiendrait ses élites ? La question reste en suspens.

- Enfin les classes moyennes, qui « vivent essentiellement du revenu de leur travail ». Elles apprendront, de la bouche du président Bord, que

l'ingénieur polonais est payé 5 dollars l'heure, et l'ingénieur vietnamien 1 dollar, alors que leur collègue américain vaut 25 dollars l'heure. En vertu de la bienfaisante concurrence sur le marché du travail mondialisé, notre ingénieur ne vaudra plus que 5 à 10 dollars dans une dizaine d'années. Oh ! les beaux jours qui nous sont annoncés...

Un autre « point de vue » (*Les Échos* du 6 mars) nous offre une vision encore plus globale et cette fois éminemment politique. Elle est signée par Jean Mandelbaum (figure clownesque de la « communication ») et Daniel Haber qui co-président *France Pacific Consultants*. Il s'agit cette fois de célébrer le « modèle singapourien », que chacun s'accorde à dénoncer comme remarquablement despotique.

C'est que nous n'avons rien compris ! Nos deux orientalistes nous apprennent que ce type de jugement est rejeté en Asie comme signe de l'arrogance occidentale, et nous

informent que la bienheureuse cité-État est simplement une société dans laquelle « le devoir est la nécessaire contrepartie du droit ». D'où un fonctionnement du « modèle singapourien » bien supérieur à celui des pays qui affirment la suprématie des droits de l'homme. Pourquoi ? Parce que le modèle singapourien « développe une harmonie fondée sur l'acceptation d'une certaine limitation de la liberté individuelle » dans le cadre de l'État de droit véritablement réalisé : « les lois démocratiques y sont non seulement votées mais aussi appliquées ». A coup de bâton !

Cela vous rappelle le marxisme-léninisme ? Vous avez raison ! Nos auteurs reprennent avec faveur la distinction entre « liberté formelle » et « liberté réelle » et la mettent au service de l'ordre social : « Si éviter les SDF, les banlieues sous contrôle et l'insécurité se paye de quelques limitations à la liberté formelle, qui ne vaudrait pas, au moins, tenter l'expérience ? ». Et nos deux consultants d'appeler le président Chirac à une vaste synthèse entre les valeurs occidentales et les valeurs orientales...

On aurait tort de sourire de ces âneries : elles sont la conséquence extrême de la logique interne du libéralisme, qui a besoin d'une forte contrainte sociale (et si possible d'une dictature) pour se développer.

Sylvie FERNOY

"Lâche pas l'affaire !"

Encore peu connue, l'association Droit de Cité a montré lors de son troisième congrès sa capacité mobilisatrice et son sens du dialogue civique. Une action et une démarche qu'on ne peut que soutenir sans réserve

Plus de deux cents délégués, venus de toute la France, et surtout des quartiers réputés difficiles dont on parle (Vaulx-en-Velin, les quartiers Nord de Marseille) mais aussi des villes et des départements dont on ne parle pas (Trélazé, la Guyane). Des jeunes issus, comme on dit, de l'immigration, mais aussi des adultes jeunes et des rejets de milieux bourgeois qui font Sciences Po ou une école d'ingénieurs. Des garçons et des filles, qui se prénomment Siriki, Sophie, Guillaume, Fatima, Ali, Naïma...

Dans leur majorité, ces congressistes ressemblent aux jeunes-des-banlieues qu'on voit à la télé, mais ils ne se reconnaissent pas dans le roman noir des médias : le verlan, la haine, le désespoir sur fond de coke. animateurs de quartiers, sportifs, chômeurs, étudiants, chanteurs, jeunes cadres, ils veulent prendre ou ont déjà pris leurs responsabilités. Mais les membres de ce réseau interrégional, interclassiste, intergénérationnel et même international (il y a des associations-soeurs aux États-Unis, au Canada, en Afrique) ne pourraient pas figurer dans la galerie des portraits édifiants d'une comtesse de Ségur fêlée de Politique de la Ville et d'Intégration. Ce ne sont pas des « bons jeunes », au sens où

on parlait au XIX^e siècle des « bons ouvriers » qui allaient à la messe et pas au café, subissaient leur sort avec résignation, ôtaient humblement leur casquette devant le patron de l'usine et s'extasiaient de la bonté de sa femme, venue distribuer quelques aumônes dans les quartiers pauvres. Celles et ceux de Droit de Cité gardent leur casquette sur la tête, ne respectent que ceux qui les aiment, sont des citoyens fiers d'eux-mêmes, plus soucieux de la chose publique que beaucoup de leurs aînés, des militants actifs mais qu'aucun parti, aucune organisation religieuse, aucun gouvernement ne pourrait récupérer.

D'ailleurs, Éric Raoult ne s'y est pas trompé. Venu seul, ce qui est assez méritoire pour être signalé, le ministre de la Ville a affronté stoïquement une déferlante d'interventions brèves, parfois dures, mais exprimées avec une étonnante courtoisie par ces jeunes qui se heurtent à l'hostilité de trop nombreuses municipalités, subissent l'humiliation des contrôles policiers à répétition, l'angoisse du chômage, les sabotages de l'administration et qui souffrent, tous, du manque de dialogue dans une société qui se proclame « communicationnelle » (1).

Pourtant, lors de la séance de clôture, presque tous les inter-

venants (plus d'une cinquantaine) ont témoigné de leur enthousiasme. L'un a commencé en disant sa « volonté de servir la France vivante, fidèle à elle-même », un autre a conclu que « la jeunesse est une chance pour la France, pas une difficulté ». Entre les deux, l'évocation d'actions solidaires, d'entreprises qui marchent, d'associations qui tournent, et les appels, récurrents, à la fraternité, à la tolérance : le risque d'explosion sociale est présent dans les esprits, l'ombre du Front national, rarement évoqué, plane sur les débats.

Dans la grande salle structurée comme l'Assemblée constituante et la Chambre britannique, le ministre répond comme il peut à ces jeunes qui sont moins avides de subventions que de responsabilités, qui veulent, qui peuvent faire leurs preuves. Éric Raoult parle avec justesse des « quartiers populaires » (et non pas des cités-à-problèmes) et défend des mesures dont on lui dit l'insuffisance. Il est de bonne volonté, le ministre. Il recoud d'un fil ténu, il reticote maille après maille, tandis que la logique économique et financière sape et détruit massivement. Les congressistes savent que la partie est inégale. Et pourtant, ils ne « lâchent pas l'affaire ». Aidons-les.

B. LA RICHARDAIS

(1) Au lendemain du congrès (18 mars) *Le Monde* et *Libération* ont accordé une place significative et justifiée à de graves incidents survenus à Reims (bus brûlé, chauffeur blessé), mais sans faire le moindre écho au congrès de Droit de Cité. Ainsi va l'information, en toute objectivité.

Crise

Objet privilégié de la sollicitude présidentielle, enrobé de bienveillance médiatique, le principal syndicat agricole, la FNSEA, malgré la démonstration unitaire qui a marqué la fin de son 50^e congrès, est sérieusement touché par les contradictions du monde agricole qu'évoquait récemment Michel Leblanc (1).

La crise est sérieuse puisque plusieurs dirigeants ont démissionné de leurs fonctions : notamment Gérard Lapie, secrétaire général, et son adjoint Michel Teyssedou. Départ hautement significatif puisqu'il oppose les tenants d'une politique néo-libérale à ceux qui plaident pour une agriculture à taille humaine : d'un côté le président Luc Guyau et les représentants des grands intérêts agricoles, agissant selon la logique de l'entrepreneur sur le marché (mais avec les subventions de l'État et sous sa protection), de l'autre les défenseurs de la paysannerie refusant le sacrifice de centaines de milliers d'exploitations à la logique marchande.

A cette crise interne s'ajoute la forte pression des syndicats agricoles minoritaires : le MODEF, proche du Parti communiste, La Coordination rurale (de droite) et la Confédération paysanne (située à gauche) ont recueilli 37 % des voix lors des élections aux chambres d'agriculture de janvier 1995 alors qu'elles sont exclues des organismes qui assurent la cogestion avec l'État et de la répartition d'abondantes subventions. Un jour où l'autre, le quasi-monopole corporatiste de la FNSEA devra disparaître au profit du pluralisme syndical.

M. DA SILVA

(1) cf. *Royaliste* n° 660.

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : Ces drôles d'idées libérales - p.3 : « Lâche pas l'affaire ! » - p.4 : Compte et mécomptes en banque - Défendons les Télécoms ! - p.5 : Qui est Monsieur PESCO ? - p.6/7 : Ces grandes fortunes - p.8 : Le secret des jours - p.9 : Le christianisme selon Michel Henry - p.10/11 : NAR - 15^e congrès - p.12 : Editorial : Révolution et légitimité.
RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Compte et mécomptes en banques

La banque est en crise. Les résultats annuels dégringolent, les ratios de rentabilité s'effritent. La monotonie s'installe chez les trois-pièces gris.

Il faut dire qu'ils ont accumulé depuis quelques années bévues et boulettes et nous avons déjà évoqué ici les déboires immobiliers des établissements bancaires. Beaucoup d'entre eux par une gestion rien moins que fantaisiste, ont réussi à creuser des abîmes jamais rencontrés auparavant sur les cartes économiques. Ce passif ne s'éponge pas en un rien de temps, surtout lorsque ce sont les petits clients qui doivent payer. Pour se « refaire » les banquiers n'ont rien trouvé de mieux que d'augmenter dans des proportions considérables le tarif de leurs services aux titulaires de comptes. Cela n'a l'air de rien mais, si l'on y prend garde, un compte en banque coûtera bientôt aussi cher que l'entretien d'une voiture !

Depuis déjà longtemps, le premier ennemi d'un chef d'entreprise est son propre banquier, et c'est Jacques Chirac qui déclarait - pendant la campagne présidentielle, il est vrai - que : « les banquiers se conduisaient comme des prêteurs sur gage ». C'est pourquoi il serait normal et souhaitable que le gouvernement fasse pression sur les banques nationalisées pour que les choses changent vraiment et qu'on apporte au système bancaire des modifications qui le rendraient plus conforme à son objet. Mais le groupe de pression bancaire que l'on a vu récemment à

l'oeuvre dans l'affaire du livret de Caisse d'Épargne, est puissant et dispose de relais au sein du pouvoir puisque plusieurs des principaux dirigeants des banques françaises ont fait partie de cabinets ministériels au cours de ces dix dernières années. Ces mécomptes posent également de graves problèmes aux sociétés d'assurance qui - alléchées par des perspectives de rentabilité immédiate - ont eu le tort, il y a une dizaine d'années, de se lancer dans l'activité bancaire. En effet, si l'on examine les comptes, actuellement publiés, de la plupart des compagnies françaises, on s'aperçoit que leur activité d'assurance est bénéficiaire et que leurs activités bancaires les conduisent parfois vers les déficits.

D'autre part on attend toujours la privatisation annoncée des AGF qui pourtant ne s'en sortent pas si mal. Alain Juppé compte en effet sur les rentées que cela occasionnerait pour boucler son budget. Hélas pour lui, le marché est morose, et tous ceux qui ont acheté des titres de banques ou assurances déjà privatisées s'en mordent aujourd'hui les doigts. Les conseillers financiers des banques vont devoir s'activer car ils sont décidément plus habiles à faire avaler des couleuvres à leurs clients qu'à gérer convenablement leurs propres établissements. Mais au fond est-ce vraiment utile un banquier ?

Pascal BEAUCHER

Défendons les Télécoms !

Le gouvernement a décidé la privatisation partielle de France Télécom, en préface à une liquidation du service public. La bataille est commencée.

Comme il est de règle avec le gouvernement Juppé, le changement de statut de France Télécom a été engagé de façon autoritaire et dans la confusion. Dans un premier temps, le gouvernement décide le principe et les modalités de la réforme. Ensuite il annonce son intention de discuter avec les syndicats, auxquels on demande en fait d'entériner la logique du projet et de le faire accepter par le personnel - avec quelques concessions à la clé. Enfin c'est le classique numéro gouvernemental de pas-de-deux, d'entrechats et de pirouettes, d'autant plus remarquable qu'il est spontané.

Cette confusion systémique s'est vérifiée dès l'annonce de la réforme : officialisée le 18 mars par une lettre du Premier ministre, elle reste encore dans le flou puisqu'aucune date n'est fixée par François Fillon, ministre en charge du dossier. Puis Matignon contredit ledit ministre en annonçant le 19 mars que la réforme se fera dans l'année, par la présentation d'un projet de loi en juin ou à l'automne. Ce qui laisse supposer une longue période d'hésitations et de contradictions.

Mais les cafouillages gouvernementaux et les semblants de concertation ne doivent pas faire illusion : la droite veut déréglementer les télécommunications et c'est dès maintenant qu'il faut s'opposer à cette entreprise de liquidation.

Bien entendu, le gouvernement n'annonce qu'une privatisation partielle : France

Télécom cessera d'être un établissement public pour devenir une société anonyme dans laquelle l'État conservera la majorité. Mais cela signifie que France Télécom ne sera plus le bien commun de la nation, donc de l'ensemble de ses citoyens, pour entrer dans une logique de rentabilité financière (1) dont les usagers feront les frais.

Bien entendu, le gouvernement assure que les obligations de service public seront maintenues, et que les agents de France Télécom resteront fonctionnaires, mais une partie du « marché » sera concédée à des sociétés privées, avec les mêmes conséquences que chez nos voisins : augmentation du tarif des services, surtout pour les particuliers (c'est déjà la pente sur laquelle France Télécom s'est engagé), et par conséquent traitement inégalitaire des usagers devenus de simples clients.

Enfin, les obligations de service public entreront dans le concept flou de « service universel » (auquel le gouvernement a renoncé à s'opposer sur le plan européen), ce qui signifie que les obligations de l'opérateur public seront minimes.

Hausse des tarifs, réduction des services : en tous domaines, la déréglementation libérale nous enferme dans une logique de régression. Le soutien à la lutte des syndicats et de l'ensemble du personnel de France Télécom est une nécessité d'intérêt général.

Yves LANDEVENNEC

(1) La privatisation partielle de Deutsche Telekom va entraîner 70 000 suppressions d'emplois.

Qui est Monsieur PESC ?

Le ministre Barnier a avoué devant l'Assemblée nationale que « pour tout dire, il n'y a pas de politique étrangère commune ». Ce n'est pas M. PESC qui y remédiera.

Mais qui est M. PESC ? Ce n'est pas le Messie, ni un prophète, ni un héros mais plutôt une sorte d'anti-héros, un « homme sans qualités » au sens de Robert Musil, une « voix et un visage » selon Michel Barnier, pourquoi pas un sourire ? Est-ce sur ces critères médiatiques qu'il sera choisi comme un présentateur de télévision ? Porte-parole polyglotte ou super-ambassadeur ? Super-secrétaire général du Conseil pour faire pièce au président de la Commission auquel, sous Santer, on a imposé un profil bas ? Super-ministre délégué à l'Europe ou sous-ministre des Affaires étrangères, dont le portrait robot serait tiré à partir des quinze autres à moins qu'il ne s'agisse d'imiter l'inimitable Warren Christopher l'actuel secrétaire d'État américain ? Espère-t-on ouvrir la carrière à une nouvelle élite énarchique, à un « fils de roi », promis au destin de Périclès, un rêve giscardien ? L'expérience yougoslave aurait-elle été à ce point concluante que le seul point semble-t-il sur lequel la

Conférence intergouvernementale (CIC) de révision du traité de Maastricht qui s'ouvre à Turin le 29 mars, soit d'accord serait d'institutionnaliser et de généraliser Lord Owen ?

M. PESC, comme M. X à la première élection présidentielle, n'a d'existence que par le vide. Il n'est imaginé que faute de pouvoir donner un président à l'Union moins éphémère que la rotation semestrielle actuelle, ou de créer un Conseil de Sécurité ou une Cellule de Crise à effectifs restreints, ou encore parce que le couple franco-allemand ne fonctionne plus aussi bien qu'avant. Disons-le tout net : faute qu'existe une politique étrangère et de sécurité commune, la fameuse et mystique PESC.

La PESC est l'espace compris entre la politique extérieure de la Commission et les politiques nationales. La Commission ne compte pas moins de cinq commissaires sur vingt qui traitent de politique étrangère avec des conflits de compétence dont le président et deux vice-présidents, couvrant le monde entier, appuyé sur

un réseau de 105 délégations avec à leur tête un ambassadeur en titre, alors qu'il n'est question que d'aspect extérieur des politiques communes, essentiellement la politique commerciale. Comment M. PESC pourrait-il être plus fort qu'eux cinq réunis ? Même assisté d'un Centre d'Analyse et Prévision sur le modèle français, groupe universitaire de réflexion sans responsabilité, qui fusionnerait avec une direction déjà existante à la Commission, alors que deux comités politiques réunissant les directeurs politiques des ministères des pays membres et les représentants permanents à Bruxelles ont aussi cette mission.

Or justement quels pays membres ont encore une politique étrangère digne de ce nom ? Qui a encore une politique africaine ou une politique arabe ? Que reste-t-il à mettre en commun sinon des bouts de politique ici ou là ? Peut-on concevoir une politique commune là où il n'y a plus rien à additionner ou à soustraire ? Si le cerveau n'est pas national, d'où viendra l'inspiration de l'apatride M. PESC ?

Un ministre des Affaires étrangères qui venait de terminer avec brio son semestre de présidence européenne est ainsi devenu secrétaire général d'une politique étrangère et de sécurité commune, l'espagnol M. Solana, ... à l'OTAN. M. PESC existe déjà : c'est lui. Fusionner les deux serait tellement plus reposant pour l'esprit des Américains et de la plupart des Européens !

Yves LA MARCK

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : La monarchie britannique retrouve toute sa force symbolique dans les périodes de joies ou de drames nationaux. Ainsi, la reine Élisabeth a-t-elle fait l'unanimité en décidant très rapidement de rendre hommage aux enfants victimes du monstre de Dunblane, en Écosse. Deux jours après le drame, la souveraine, accompagnée de sa fille la princesse Anne, s'est rendue sur place pour apporter son soutien aux familles éprouvées. La princesse de Galles avait voulu dans un premier temps, être associée à cette manifestation, mais le palais a estimé que sa présence détournerait l'attention publique du véritable objet du voyage royal. Pour la pérennité de l'institution monarchique, il ne faut pas confondre les princesses et les stars.

♦ **AUTRICHE** : Soixante ans après le départ en exil de la famille impériale, le troisième fils de l'empereur Charles I^{er}, a quitté le Mexique pour rentrer à Vienne où il a donné une conférence de presse, le 11 mars. Son retour a soulevé un concert de protestations dans la classe politique autrichienne. En effet, à la différence de son frère aîné Otto, l'archiduc Félix n'a jamais renoncé à ses droits comme l'exigeait la loi constitutionnelle dite « anti-Habsbourg » de 1919, abrogée en 1935 et reconduite en 1945. Ses avocats s'appuient sur les règles européennes de libre circulation des personnes et sur la Convention des droits de l'homme, qui interdisent « toute discrimination d'origine familiale ou liée à la naissance ».

♦ **SWAZILAND** : Le roi Mswati III, après la mort de son père dans un accident de voiture, s'est prononcé pour la restauration de la démocratie dans son royaume où les partis politiques sont interdits depuis 1973. Il a par ailleurs demandé aux Américains d'enseigner l'économie aux syndicalistes afin qu'ils cessent d'exiger des mesures contradictoires...

♦ **BULGARIE** : « Le roi Siméon est une figure de grand prestige auquel tous se réfèrent fréquemment et qui voient en lui la personne qui peut aider le pays à trouver une solution à l'impasse dans laquelle nous nous trouvons » a affirmé le grand historien Andreï Pantev en ouvrant les débats de la table ronde sur les systèmes politiques dans le monde et les idées républicaines en Bulgarie. Pantev a réaffirmé l'« impressionnant rôle historique créateur qu'ont développé les monarchies dans le monde ».

♦ **CAMBODGE** : Souffrant d'une tumeur au cerveau, le roi Norodom Sihanouk pourrait abandonner prochainement sa fonction a-t-on annoncé dans l'entourage du roi citant une lettre du monarque à son fils le co-Premier ministre Norodom Ranariddh. Au cas où il se retirerait, le roi a souhaité que le président de l'Assemblée nationale Chea Sim assure son intérim comme régent. Il exclut toute abdication et précise que « lorsque je mourrai, le nouveau roi sera alors choisi par le Conseil du Trône ». Le roi est cependant attendu à Paris du 22 au 24 avril prochain.

Ces grandes fortunes

Le thème tocquevillien de l'égalisation croissante et la glorification de « l'entrepreneur dynamique » dans les années quatre-vingt nous ont fait oublier l'existence d'un milieu social qui, dans notre pays, jouit discrètement de fortunes et de privilèges considérables. Deux sociologues réputés, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot nous font découvrir ces familles anciennes et fortunées, qui constituent la classe sociale la plus cohérente et la plus fermée de notre pays.

■ **Royaliste :** Pourquoi cette recherche sur les grandes fortunes ?

Michel Pinçon : C'est en travaillant sur les questions de ségrégation urbaine que nous nous sommes rendu compte qu'on ne s'intéressait jamais aux familles qui pouvaient payer les prix les plus élevés du marché, et qui sont à l'origine des processus de ségrégation : d'où le livre que nous avons consacré aux beaux quartiers et qui a marqué notre entrée dans l'univers des grandes fortunes. Il nous a paru utile de poursuivre notre enquête, afin d'éclairer un milieu social qui était alors ignoré par les sociologues.

■ **Royaliste :** Quelle a été votre méthode de travail ?

Michel Pinçon : Le milieu des gens très fortunés est difficile à pénétrer : il faut être connu et recommandé. Nous sommes donc allés de proche en proche, ce qui est un inconvénient car nous n'avons pu présenter un échantillon statistique. Nous pensons cependant que notre travail permet de représenter les processus sociaux qui sont à l'œuvre dans ce milieu, selon des paramètres que nous avons fait varier : niveaux de fortune, situations géographiques, croyances religieuses. Outre les entretiens avec les détenteurs de grandes fortunes, nous avons eu recours à des informateurs très divers - gestionnaires de banques,

directeurs de palaces, commissaires-priseurs - et nous avons utilisé toute la documentation écrite disponible, notamment fiscale. J'ajoute que nous avons décidé de concentrer notre enquête sur des familles qui ont déjà constitué des lignées, des dynasties, car nous nous intéressons tout particulièrement aux conditions de la transmission des patrimoines et à la reproduction des positions socialement dominantes.

■ **Royaliste :** Qu'est-ce que c'est, être riche ?

Michel Pinçon : A condition qu'elle soit assez ancienne, la richesse ne reste jamais seulement matérielle : à l'argent, s'ajoutent la culture et les relations. Par exemple, nous avons assisté à une vente au cours de laquelle un Canaletto a été acheté par un amateur anonyme pour la somme de 66 millions de francs, soit 70 millions avec les frais. L'argent ne sert pas à acheter un bien culturel (pour faire un placement, pour spéculer), mais à se l'approprier de manière vivante, et les échanges se font dans le cadre d'une élite sociale. Cette cumulativité du capital économique, culturel et social s'observe également dans les maisons-musées - par exemple la villa Kerylos sur la Côte d'Azur - qui ont été habitées par certains détenteurs de grandes fortunes.

■ **Royaliste :** Peut-on dénombrer précisément

cette population très fortunée ?

Michel Pinçon : C'est une question insoluble ! Les statisticiens définissent un seuil de pauvreté, mais il n'y a pas de seuil de richesse... Il est cependant possible de dire que 160 000 foyers fiscaux sont assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), mais tous ces foyers n'entrent pas dans la catégorie que nous avons étudiée puisqu'on est assujettit à partir de 4,5 millions de francs. On peut observer aussi que parmi les assujettis à l'ISF, 40 000 personnes ont un patrimoine de plus de 10 millions, et 620 ont plus de 100 millions. Parmi ces derniers il y a les nouveaux enrichis dont nous ne nous sommes pas occupés. Le Bottin mondain et la liste des membres des grands cercles ne donnent pas d'indications permettant de répondre à votre question puisqu'on y trouve aussi les noms de familles anciennes et désargentées. Selon nos estimations, les familles anciennes et très fortunées représentent plusieurs milliers de personnes.

■ **Royaliste :** Ces familles ne sont jamais isolées...

Michel Pinçon : Non, en effet. Au fil des générations, les lignées se constituent des réseaux de relations d'une remarquable puissance. C'est ce que l'on vérifie dans les grands cercles parisiens, par exemple l'Interallié où l'on

trouve Jean de Beaumont, François Ceyrac (ancien président du patronat), Édouard Balladur, le général de Boissieu, le prince Gabriel de Broglie, etc.

Ce milieu forme une classe mobilisée : nous avons affaire à un groupe exceptionnellement conscient de lui-même, qui cultive un entre-soi presque farouche, et qui soigne la ségrégation spatiale : les annuaires des grands cercles parisiens (Jockey, Automobile Club, Cercle de l'Union interalliée...) révèlent une ségrégation étonnante puisqu'il n'y a pas d'autre habitat que le VII^e, le VIII^e, le XVI^e Nord, le XVII^e Sud, Neuilly et quelques communes très chics de l'Ouest parisien. Ce groupe social fonctionne sur le mode de la cooptation permanente :

il y a les rallyes, qui constituent la structure de sociabilité des jeunes, et les cercles pour les adultes. C'est le seul groupe social qui se permet de poser, non sans cynisme, une barrière infranchissable pour les membres des autres groupes.

■ **Royaliste :** Qu'est-ce qu'un rallye ?

Monique Pinçon-Charlot : L'institution a été inventée au début des années cinquante. Le système du préceptorat à domicile s'était écroulé à la Libération et les enfants ont dû fréquenter des écoles. Ce sont des écoles privées, comme l'école des Roches, qui privilégient une éducation totale comprenant les connaissances classiques mais aussi le sport, les bonnes manières,

etc. Dans ces écoles, l'entre-soi est assuré mais il risque cependant d'être perturbé par la présence du nouvel enrichi. Les rallyes restaurent cet entre-soi : pour participer aux activités (soirées, sorties...) il faut être inscrit sur une liste.

■ **Royaliste :** Dans le milieu très fortuné, vous dites que la famille représente une sorte d'idéal. Pourquoi ?

Monique Pinçon-Charlot : Alors que l'éclatement des structures familiales est une donnée sociale bien connue, nous avons eu la surprise de découvrir un milieu qui arrivait à vivre les relations familiales de manière traditionnelle et heureuse. La famille est très valorisée parce qu'elle se trouve au cœur du processus de la transmission des patrimoines : pour que le patrimoine économique puisse se transmettre de génération en génération, il faut que les autres formes de patrimoine - culturel, scolaire, social, symbolique - soient eux aussi transmis. A cet égard, la famille joue un rôle tout à fait décisif. Elle doit être vigilante en ce qui concerne les alliances matrimoniales, car il est essentiel de se marier dans son milieu social. Ce qui aboutit à une imbrication telle que tout le monde finit par être cousin avec tout le monde. Comme dit Pierre Bourdieu, les grands ont toujours de grandes familles. Cette imbrication s'explique par le fait que la liste des

partis possibles est très limitée : il est donc logique qu'on épouse son cousin ou sa cousine.

■ **Royaliste :** Comment se déroule cette vie de famille ?

Monique Pinçon-Charlot : Tout le travail de gestion du capital familial prend un temps considérable : il y a beaucoup de diners, de réceptions. Les repas familiaux, par exemple, sont des représentations très codifiées du capital social dans lequel s'insère la famille, qui a toujours des correspondants dans l'Église, dans l'armée, dans le monde politique. En participant à tous ces repas, le futur héritier finit par se percevoir comme un élément d'un réseau très complexe, comme la maille d'un filet, mais il apprend aussi à se situer comme le maillon d'une lignée. Le capital familial s'inscrit dans le présent, mais aussi dans le passé, et se projette dans l'avenir par le moyen de la pérennité familiale. Ainsi, le baptême, le mariage et la mort prennent leur sens par rapport à cette conception de la famille. La mort est envisagée de façon très différente par un individu « ordinaire », et par le membre d'une lignée qui sait que son souvenir sera sans cesse rappelé, parce qu'il s'inscrit dans l'histoire familiale. Le nom de famille est très important : dans notre jargon, il constitue un capital symbolique, parce qu'il synthétise toutes les formes de richesse de la famille - les Wendel, les Schlumberger par exemple. C'est pourquoi le dernier héritier d'une dynastie prestigieuse se préoccupe de faire relever le nom, et la pratique de l'adoption est fréquente.

Il y a donc une continuité dynastique et juridique : les grandes familles ont réussi ce coup de force de créer une immortalité fictive qui ressemble à celle de la monarchie.

■ **Royaliste :** Ressemblance fort lointaine ! Mais, comme on le lit dans les romans, ces grandes familles ont-elles leurs dévotés, leurs originaux ?

Monique Pinçon-Charlot : Bien sûr, il arrive que certains de ces héritiers ne soient pas aptes à assumer les charges d'un héritage trop lourd. Mais

il y a beaucoup de moyens de rattraper le dévoté, l'aventurier, ou tout simplement le contestataire. La famille est plus forte que tout ! D'une part, la croyance dans la lignée est très vive, et nous avons pu observer non seulement une idéalisation de la famille, mais une sacralisation. D'autre part, la réussite de la transmission tient au fait que la structure de l'échange n'est pas refoulée, mais au contraire explicitée, formalisée : on ne laisse rien au hasard. Au fond, il ne s'agit jamais d'un simple legs : ce qui est en cause, c'est une charge, c'est le devoir d'assurer le passage du relais pour que survive la lignée dans l'immortalité apparente du patrimoine matériel et symbolique. C'est ce qu'on apprend aux enfants dès le plus jeune âge « on te donne, tu dois recevoir, mais devras rendre à ton tour car tu n'es qu'un usufruitier ».

■ **Royaliste :** Peut-on dire que les familles anciennes et très fortunées constituent une classe sociale ?

Monique Pinçon-Charlot : Oui. L'existence de patrimoines importants à gérer et à transmettre dans les familles les plus fortunées appelle un tel niveau de formalisation, d'explicitation et de codification qu'il nous semble que le groupe mobilisé devient classe - classe en soi, classe pour soi. On peut même voir dans cette obsession de la transmission une manifestation de cette volonté de construire continuellement la classe - terme qui n'est pas utilisé dans les familles fortunées. A nos yeux, il n'existe pas aujourd'hui d'autre groupe social suffisamment conscient de lui-même et de ses intérêts pour gérer avec autant de vigilance ses territoires, ses relations, et les alliances matrimoniales de ses enfants. C'est ce système que nous avons tenté de saisir.

Propos recueillis par Annette Delranck

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot

Grandes fortunes

dynasties familiales et formes de richesse

Prix franco 145 F



Le secret des jours

La parution d'un livre de Philippe de Saint-Robert est toujours un événement politique et littéraire. « *Le secret des jours* » ne fait pas exception à la règle que s'impose un témoin désabusé de notre temps.

Les lecteurs attentifs reconnaîtront dans la première partie de l'ouvrage la reprise des « *Septennats interrompus* », publiés en 1977, où la construction et les analyses politiques prévalent sur les « anecdotes », même fort éclairantes. Il est vrai qu'à cette époque l'auteur entretenait des relations plus étroites et exerçait une plus grande influence sur les « Grands », à commencer par de Gaulle, Pompidou... On y découvre quelque « aveu » candide comme cet extrait d'une lettre du Général adressée à Philippe de Saint Robert : « *je vous lis souvent dans les « feuilles ». Vous y êtes d'accord avec vous-même* ». Compliment, ou ironie ? Mais on y retrouve le témoignage, désormais historique, et maintes fois cité dans ces colonnes, des contacts étroits et répétés entre le comte de Paris et le général de Gaulle. Celui-ci écrivit à l'héritier des rois de France le 27 décembre 1969 : « *Je voudrais vous répéter de quel prix incomparable ont été pour moi... votre approbation et votre soutien... Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent, comme l'est, et doit le rester pour la France, ce que vous représentez de suprême dans son destin* ». Mais on y relève aussi des phrases qui demeurent, aujourd'hui encore, d'une actualité brûlante : « *Le général de Gaulle, considérant les imbrications*

politiques que tendent à nous imposer les économies dominantes, savait que la politique intérieure d'un pays entendant demeurer lui-même, devait être commandée par sa politique extérieure ». Y-a-t-il, à ce jour, un mot à retrancher ?

A considérer l'ensemble de l'ouvrage sur un mode plus « léger », on dénicherait en plaçant « hors-concours » l'inénarrable Giscard-quelques petites phrases bien senties, d'autant plus cruelles qu'elles visent juste. Elles touchent aussi bien Michel Debré qui « *a appartenu au Général de Gaulle au sens ou d'Artagnan appartenait à la Reine* », que Chaban-Delmas à « *l'activité vibrionnaire* », ou Jacques Chirac qui est « *un émotif profond doublé d'un politicien radical socialiste* ». Mais l'auteur est à de nombreuses reprises beaucoup plus dur avec François Mitterrand : « *on sait de longue date ce qui signifie le gouvernement du centre : l'abandon de toute politique...* ». Au passage, on apprend à propos d'une visite au Manoir d'Anjou, vers

1938, que « *tous les témoignages des survivants de l'époque attestent l'attachement affirmé de François Mitterrand à la Maison de France* ».

La seconde partie du livre de Philippe de Saint-Robert



(après 1977) relève effectivement de la « chronique » - comme l'indique le sous-titre - voire du « journal » et l'analyse politique proprement dite y est plus

« diluée » et l'on souhaiterait parfois davantage de concision (pensons aux « pittoresques » démêlés avec l'incroyable Lucette Michaux-Chevry). Mais ne boudons pas notre plaisir car cette seconde partie ne manque cependant pas d'intérêt, notamment les nombreuses pages bienvenues sur la « défense et illustration » de notre langue où l'ancien « Commissaire général de la langue française » sait de quoi il parle. Il dénonce le manque constant de volonté politique dans ce domaine en pourfendant au passage la souris mercantile de Disney.

Le traité de Maastricht est expédié comme il convient, en

quelques mots lapidaires : « *Bien que la montagne eût accouché d'une souris, la souris grignote le tissu social de la France et, même, son cordage institutionnel* ». Le chapitre « *Vin de Bruxelles* » est passionnant, même si l'on y relit des analyses déjà connues. Mais si, quant au destin des Wallons et de Bruxelles, celui qui fut en poste officiel dans cette capitale dénonce avec raison notre diplomatie timorée, il oublie que nous - Français - serons toujours les plus mal placés pour émettre publiquement un jugement qui ne peut revenir qu'aux intéressés eux-mêmes.

Même si à travers « *le cycle des trahisons* », « *la ronde des courtisans* », « *le déclin de la loi* »... Philippe de Saint-Robert se laisse parfois aller à quelques jugements expéditifs, il ne manque jamais de reprendre très vite de la hauteur. Sur les « illusions de la cohabitation », il écrit à propos de « *tous ceux qui se plaindront souvent d'une « dérive monarchique » des Institutions* » : « *c'est surtout un excès de présidentialisme qu'on avait observé de Pompidou à Mitterrand... Au contraire, les périodes dites de « cohabitation » ont permis de restituer à la magistrature suprême de l'État sa fonction primordiale d'arbitrage* ».

Dès les premières pages, Philippe de Saint-Robert rappelle qu'il n'est : « *nullement venu au gaullisme par l'idée que le comte de Paris pourrait un jour en prendre la relève, mais en revanche l'idée que je me suis faite du gaullisme... m'a fait envisager cette solution comme souhaitable en dépit de sa difficulté* ». L'écriture ferme, nerveuse, précise, brillante de l'auteur aide beaucoup à la lecture de cette bien amère chronique de la Ve République. Elle constitue une forte intéressante contribution à l'histoire de nos Institutions.

Alain SOLARI

Philippe de Saint Robert - « *Le secret des jours* », une chronique sous la Ve République - Lattès - prix franco : 167 F.

Le christianisme selon Michel Henry

Qu'un philosophe aussi confirmé que Michel Henry veuille dans le bruit du monde d'aujourd'hui, nous dire la radicale vérité du christianisme, constitue un événement qui a peu de chances d'être reconnu pour ce qu'il vaut. Il existe de solides *a priori* qui excluent - au nom de quoi ? - toute intervention théologique dans la pensée.

On a décrété une fois pour toutes que les sociétés modernes se constituaient en rupture avec le religieux et qu'un éventuel retour de celui-ci ne pouvait que nous menacer des démons du fondamentalisme. Il faut donc avoir quelque courage pour oser nous dire le contraire, à savoir que l'homme ne trouvera sa libération que dans la reconnaissance de ce qu'il est vraiment et qui excède toutes les prouesses du monde technique. Il est vrai qu'il y a chez Michel Henry un provocateur très conscient, et qui n'a nulle peur de mettre en cause les préjugés les mieux défendus.

Au fond, sa provocation initiale qui implique toutes les autres consiste à interroger le « monde moderne » sur le statut qu'il a donné à l'homme. C'est apparemment incongru et déplacé, puisqu'il est bien entendu que le souci de l'homme est aujourd'hui premier, que l'on nous explique sur tous les tons que la modernité n'est rien d'autre que la promotion et l'autonomisation de l'individu et que c'est d'ailleurs pour cela que cet individu s'est émancipé de Dieu. Mais voilà qui n'impressionne guère le philosophe, qui ne découvre que du vide en tout cela. Le sujet pensé par la modernité est un sujet connaissant, équipé par Kant de tout l'appareil de connaissance transcendantal que l'on sait. Mais derrière ce sujet, rien vraiment qui nous indique un ordre de réalité singulier, qui nous introduise à la vraie mesure de l'homme. La connaissance ne nous mène qu'à un dehors, à une extériorité pure, alors que toute la question de l'homme est celle d'un Soi qui ait une consistance, une ipséité.

« *L'incapacité de la philosophie moderne à préserver l'être véritable de l'homme redouble celle de la science et la porte à son comble. L'évanouissement de la possibilité intérieure de l'homme, de son « essence », fait de lui une coquille vide, ce creux ouvert à tous les vents et susceptible d'être rempli désormais de n'importe quel contenu* ». C'est pour répondre à cette insatisfaction fondamentale que Michel Henry fait appel au christianisme qui pour lui, répond seul à la question de l'homme, en nous disant qui il est. Et il peut d'autant plus le faire qu'il échappe à l'impuissance de la parole humaine, se référant à une Parole de vie, qui est celle du logos de Jean l'Évangéliste : « *La vie parle, révèle, parce que en son essence elle est révélation originelle, l'auto-révélation, ce qui se révèle soi-même n'étant rien d'autre que le fait de se révéler soi-même* ». Mais n'est-ce pas là un coup de force singulier, que de passer de la connaissance à la Révélation, tout en gardant

par Gérard Leclerc



une démarche philosophique ? C'est peut-être là que la critique devra s'attarder, tout en soumettant à un examen attentif le registre conceptuel privilégié par Michel Henry. Rien ne vaut pour lui, en effet, plus que la Vie, qui est précisément ce qui échappe à l'extériorité vide. Vitalisme s'interrogeront certains, qui chercheront peut-être des analogies du côté de Bergson. Mais ce n'est probablement pas la meilleure façon de cerner la difficulté. La Vie ici se détache de toute perspective biologiste, d'autant plus que ses références sont à puiser directement dans les écritures, la parole de Dieu. Et ce n'est que dans la mesure où le concept sera vraiment tiré vers la plénitude de l'existence divine qu'il trouvera son sens.

Mais en même temps, la vie se rapporte très exactement à la plus profonde expérience humaine. Au-delà de toutes les constructions des sciences humaines, c'est bien ce moi souffrant, jouissant, l'homme lui-même qu'il faut aller rechercher. La grandeur de Marx a été de retrouver l'homme vivant derrière les catégories construites de l'économie politique : « *Afin d'établir la pertinence des concepts élémentaires du christianisme relativement au « contenu » du monde et à sa réalité, nous nous référons à l'expérience de Marx, l'un des plus grands penseurs de tous les temps, le seul à avoir jeté sur la société et sur l'économie un regard transcendantal susceptible de produire le principe de leur intelligibilité* ». Rien ne vaut que le travail vivant. « *Loin de fuir la réalité de ce monde, le christianisme qui ne connaît que la vie n'a du même coup affaire qu'à cette réalité* ».

Selon Jean l'Évangéliste, c'est bien en effet la vie qui a été manifestée dans le Christ. A partir des citations du Nouveau Testament, singulièrement celles de Jean et de Paul, Michel Henry établit la véritable réalité de l'homme, qui consiste à vivre de cette vie, et à en vivre d'autant plus que l'homme ne se définit que comme fils de Dieu, ou plus exactement en référence au Christ, comme fils participant à la même filiation divine que lui. « *Loin donc que le*

Christ soit à comprendre, fut-ce pour une part de son être, à partir de l'homme et de sa condition, c'est l'homme qui doit être compris à partir du Christ et ne peut l'être que de cette façon ». Notre être excède tout naturel. Et c'est pourquoi il ne trouve de vraie correspondance que dans le Christ. En même temps, nous ne sommes pas du monde, et c'est sans doute là la seconde modalité philosophique chère à Michel Henry, qui sert de jointure à son approche singulière du christianisme. Phénoménologiquement, ma chair est hors du monde qui n'a pas de chair. Elle ne peut vivre que de la Vie.

Du point de vue théologique, la grande force que l'on pourra reconnaître à cette philosophie du christianisme, c'est sa fidélité aux textes et son étonnante docilité à leur enseignement le plus tranchant. Pour Michel Henry, la vérité et la réalité de l'homme c'est sa vie en Dieu, où il est en tant que « fils dans le Fils ». Et de rebondir sur Saint Paul : « *Béni soit ce Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus-Christ qui, dans les cieux, nous a octroyé toutes sortes de bénédictions spirituelles dans le Christ ! Aussi bien nous avait-il élus en lui, bien avant la création du monde... nous ayant prédestiné à être ses enfants grâce à Jésus-Christ, pour que fût louée la magnificence de la grâce dont il nous a fait don dans le Bien-Aimé... C'est en lui que nous avons été établis héritiers* ».

L'homme n'a d'intérêt que par la vraie vie à laquelle il est destiné, dans laquelle il est inscrit, à laquelle il lui faut renaitre. Ce message pourra rebuter. Mais il interrogera avec d'autant plus d'insistance que sa provocation vise un plus profond questionnement de l'homme sur lui-même.

Michel Henry - « *C'est moi la vérité* ». Pour une philosophie du christianisme - Le Seuil - prix franco : 140 F.

N.A.R. 15^e Congrès

Le 15^e congrès des adhérents de la NAR s'est tenu à Paris, les 23 et 24 mars derniers. Deux thèmes avaient été retenus pour les commissions de travail : « Comment s'opposer à la progression du Front National ? » et « Défendre et promouvoir le service public ».

Nous publions ici les textes votés par le Congrès à l'issue du travail des commissions ainsi que la « Déclaration de politique générale » également adoptée par les congressistes.

Défendre et promouvoir le service public

Pour assurer ses tâches régaliennes, pour organiser l'économie et pour y faire prévaloir des activités d'intérêt général et les impératifs de la souveraineté nationale, pour faciliter la vie des citoyens en mettant à leur disposition des services qui pallient l'absence ou les carences de l'initiative privée, l'État - mais aussi les collectivités locales - a été progressivement amené à organiser des services publics qui constituent un trait majeur de la spécificité française.

Les principes du service public, et les activités économiques et commerciales qui procèdent de cette logique, sont aujourd'hui contestés par le néo-libéralisme et menacés par des directives européennes qui procèdent de cette idéologie.

Face à ces menaces, il est indispensable de rappeler :

- que le service public en tant que tel est indissociable de l'idée républicaine qui était déjà au fondement de l'État capétien.

- que les services publics industriels et commerciaux traduisent en fait le souci de l'intérêt général et sont par conséquent liés à l'exigence civique.

- que le civisme républicain trouve sa traduction juridique dans les principes d'égalité, de neutralité, de continuité et d'adaptation du service public.

Les services publics industriels et commerciaux doivent être concrètement appréciés par rapport à ces principes politiques, sans égard pour les mauvais procès idéologiques qui sont intentés à notre pays :

- Nos services publics ont répondu et doivent s'attacher à répondre aux exigences de l'intérêt général, par leurs effets d'entraînement économique et social, par leur capacité d'innovation technologique, par leur rôle dans l'aménagement du territoire, par le concours qu'ils apportent au développement de nos relations extérieures.

- S'il est vrai qu'une rigoureuse gestion comptable doit être maintenue ou rétablie, la raison d'être des services publics ne peut être appréciée selon un calcul instantané des rendements et des coûts : leur intérêt doit être estimé dans le temps, et selon une approche globale des avantages que procurent les services publics quant au lien social, à la sécurité et à la santé publiques.

C'est pourquoi la NAR :

- refuse toute privatisation, totale ou partielle, des services publics industriels et commerciaux - notamment la privatisation d'Air France et de France Télécom.

- demande au gouvernement français de récuser les directives bruxelloises qui vou-

draient imposer une prétendue logique de marché dont le caractère idéologique contredit la neutralité affirmée par le Traité de Rome qui ne préjuge en rien du système de propriété dans les États-membres.

- demande au gouvernement français de refuser la notion de "service universel" avancée par la Commission européenne qui se traduirait par l'organisation d'un service minimum, incompatible avec les principes de notre vie collective.

- demande au gouvernement français de montrer l'exemple dans la gestion du personnel et de l'emploi des entreprises dont il a la charge (par exemple ne pas recourir aux emplois précaires...)

- souhaite qu'un contrôle rigoureux des établissements publics soit rétabli quant à leur gestion et demande à l'État de respecter tous ses engagements financiers.

- souhaite que de nouveaux services publics soit créés, dans le secteur de la distribution de l'eau tout particulièrement.

- participera à tous les mouvements pour la défense et la modernisation des services publics, qui font partie de la tradition nationale et qui sont une des conditions du progrès économique et social.

La progression constante du Front national résulte des peurs et angoisses d'une société en crise, ainsi que des erreurs et carences du pouvoir politique et des partis.

Car le Front national est un enfant de la crise. Il s'est nourri

- de la peur de la précarité et de la pauvreté,

- du sentiment d'insécurité,
- de l'affaiblissement du lien social, tel qu'il s'exprimait à travers les institutions religieuses, les syndicats, les partis, et les différents modes de représentation et de convivialité locale,

- du discrédit du pouvoir et des membres de la classe dirigeante,

- du sentiment de perte d'identité face aux conséquences de la "mondialisation" de l'économie et de la culture,

- de l'absence d'alternative face à des évolutions traumatisantes présentées comme inéluctables.

Ces raisons négatives ont contribué à donner du Front national l'image d'un mouvement des exclus.

Pour le combattre, pouvoirs, partis politiques et médias ont voulu le marginaliser en l'interdisant d'expression, en disqualifiant ses militants et ses électeurs, en boycottant les villes qu'il a conquises ou en diabolisant ses dirigeants. D'autres ont voulu priver le Front National de ses thèmes attractifs en offrant aux électeurs une version atténuée de ses propositions. Ces réactions ont favorisé son ascension.

Même le rêve d'un "front républicain" ébauché par certains, parce qu'il organiserait la vie politique autour du Front national, ne pourrait que le valoriser davantage en l'érigant en unique alternative.

Il importe de contrer ses idées et, simultanément, de modifier le terrain politique qui le favorise.

Le caractère hétéroclite de

son idéologie - de l'ultra-catholicisme au paganisme, et de l'ultra-libéralisme au solidarisme - s'unifie autour d'un discours de défiance à l'égard de l'ensemble des réalités sociales et politiques actuelles. Cette incohérence intellectuelle et ce caractère passionnel font qu'on ne peut le combattre d'une manière décisive en lui opposant un discours logique.

Cependant, quant aux faits et références nationales dont il se réclame, il est aisé aux royalistes et à l'ensemble des républicains conscients de la tradition française de démontrer l'imposture de ses positions.

Sa conception de la nationalité mine la nation, terre adoptive, métisse et protectrice ; elle introduit des critères d'exclusion ethnico-culturels contraires à nos traditions. Sa "préférence nationale", invivable à l'intérieur où elle engendre des communautarismes par discrimination, est une idée inepte et impraticable

dans les rapports entre nations.

Subversion de la tradition française, son nationalisme traduit un irréalisme politique : à désespérer de l'État de droit, des institutions républicaines et de la vie démocratique en général, le F.N. mise sur une régression de la citoyenneté au profit de l'autoritarisme et d'un libéralisme incontrôlé.

Modifier le terrain qui favorise sa progression suppose un resaisissement de la responsabilité publique et une renaissance de la participation des citoyens.

Le débat politique et social doit remobiliser les partenaires traditionnels - partis politiques, patronat, syndicats et associations - sur des alternatives claires et se fonder sur des enjeux concrets liés à la conjoncture - services publics, emploi, salaires, sécurité, liberté d'expression...

Une politique de promotion et de développement des villes et quartiers sensibles doit

modifier la conscience commune en ce qui concerne le statut des citoyens en voie d'intégration : casser l'obsession de l'immigration" en valorisant toutes les conduites d'insertion, la jeunesse et la créativité qu'elles exigent ; réviser la relation de la République aux communautés culturelles et religieuses en tenant compte des différences au lieu de les méconnaître ou de les exclure.

Le Front National se nourrit de souffrances refoulées et d'espérances trahies. Il ne propose ni solutions ni révolution mais se complait dans la décadence qui lui profite. Il est le symptôme de notre tentation de démission collective. Pour s'y opposer, il ne suffit pas de s'attaquer à ses fantasmes, il faut exiger du politique la reconquête de sa propre responsabilité.

Déclaration de politique générale

d'une classe dirigeante qui a perdu tout crédit moral et abdiqué ses responsabilités politiques et sociales tout en profitant largement des avantages du système néo-libéral.

Les attitudes condamnables de cette classe dirigeante, qui atteignent des formes paroxystiques, sont d'ores et déjà condamnées. Les groupes sociaux soumis à la logique économique et financière, menacés par les dérèglementations et exposés à la réduction de la protection sociale ont déclenché un vaste mouvement de révolte qui a atteint un premier sommet en décembre 1995. La Nouvelle Action royaliste s'inscrit dans ce mouvement, qu'elle a annoncé et souhaité. Elle se reconnaît pleinement dans les principes qui orientent la lutte collective : dignité de la personne humaine, solidarité des groupes et des générations, promotion du service public, égalité des chances, progrès social. Elle souhaite que cette lutte, qui reprend et prolonge nos plus solides traditions, trouve son issue dans un projet politique auquel la Nouvelle Action

royaliste veut apporter sa contribution. Aussi demande-t-elle :

- l'adoption entre nations d'une politique concertée de lutte contre la spéculation financière et contre le désordre monétaire.

- Une augmentation massive des salaires, à commencer par les plus bas, afin de relancer la demande des ménages qui est le facteur primordial de la croissance et de l'emploi. La NAR rappelle qu'elle a déjà préconisé par souci de justice l'instauration d'un salaire planné et une réduction significative du temps de travail.

- Une forte pression fiscale sur les détenteurs de rentes capitalistes, afin qu'elles soient reconverties dans le financement de l'économie.

- Une politique de modernisation et de développement des services publics. Par conséquent la NAR refuse toute privatisation, totale ou partielle, des services publics industriels et commerciaux - notamment la privatisation d'Air France et de France Télécom.

- La nationalisation du crédit

et des entreprises qui sont d'une importance stratégique pour l'avenir de l'économie française.

La Nouvelle Action royaliste milite également pour que la lutte sociale qui s'est engagée se relie à l'ensemble du combat pour la dignité humaine et pour la défense des droits civiques, afin que soit renoué entre les citoyens et le pouvoir le pacte républicain qui est au cœur de l'histoire millénaire de la nation. Outre la promesse de justice et la garantie de la liberté, ce pacte implique la reconnaissance du droit du sol et le respect du droit d'asile - deux droits fondamentaux qui sont de plus en plus nettement reniés par la législation et dans la pratique administrative.

Soucieuse de la tradition nationale, la NAR poursuit son combat contre la législation xénophobe et les dérives ethniques de l'administration.

Elle appelle l'ensemble des mouvements et des associations qui luttent contre la xénophobie et le racisme à unir leurs efforts, et elle suggère que la Ligue des Droits

de l'Homme prenne l'initiative de ce rassemblement.

Quant au Front national, il importe de contrer ses idées et, simultanément, de modifier le terrain politique qui favorise sa progression, ce qui suppose un resaisissement de la responsabilité publique et une renaissance de la participation des citoyens.

Dans le proche avenir, la Nouvelle Action royaliste continuera de manifester son opposition au Premier ministre. Sans illusion quant à une solution de recours dans l'actuelle majorité, elle observe avec attention l'évolution du Parti socialiste mais ne se prononcera à son égard que lorsqu'il aura défini son programme. Tout en ayant défendu la reprise des essais nucléaires et approuvé la suppression du service national, elle se refuse à soutenir le chef de l'État, tant que celui-ci ne décidera pas de rompre avec le libéralisme économique et d'exiger l'abrogation des lois xénophobes.

Révolution et légitimité

Puisque les conditions de l'explosion sociale sont réunies (1), il est sage de s'y préparer en réfléchissant aux conditions politiques d'une révolte réussie. Telle est la tâche que doivent s'assigner les royalistes, dans la fidélité à leur tradition initiale. Je la rappelle en quelques mots :

Nos ancêtres monarchiens et monarchistes constitutionnels, auteurs de la Déclaration de 1789, acteurs de la Nuit du 4 Août, accoucheurs de la démocratie représentative, ont pensé, voulu et accompli l'essentiel de la Révolution française en s'efforçant de maintenir la fonction royale. Leur échec sur ce dernier point conduisit à la tragédie - pas seulement la mort du roi, mais l'enfermement de la Révolution dans les impasses de la violence.

Plutôt que de ressasser les occasions manquées et la longue série des malheurs, il faut reprendre et actualiser le projet fondamental du royalisme révolutionnaire : penser et agir de telle sorte que la révolution se réalise dans le cadre de l'État de droit, et qu'elle soit effectivement gouvernée - donc dirigée, orientée, mais aussi maîtrisée. En défendant le pouvoir royal, nos ancêtres faisaient valoir la nécessité du pouvoir en tant que tel, donc d'un gouvernement distinct de la représentation nationale et par conséquent capable d'assumer, de modérer et de transcender les passions et les tensions révolutionnaires.

Ce souci proprement politique, sans doute moins exaltant que l'action insurrectionnelle, fit passer les monarchiens pour des tièdes. Bien au contraire ! Ils avaient compris que seul un

gouvernement modérateur de la Révolution pouvait accomplir son projet de transformation. Et ils subirent ce qu'ils avaient redouté : la logique nécessairement terroriste d'un parti qui se confond avec la passion révolutionnaire et qui, parvenu au pouvoir, est incapable de gouverner la révolution. Pourquoi ? Parce que le gouvernement est par définition médiateur, équilibreur, rassembleur, et se tient par conséquent à distance de la société, dans une situation d'autonomie. Or les jacobins de



1793 comme les bolcheviques de 1917 ignoraient cette fonction médiatrice et récusaient la transcendance du droit : ils étaient, eux-mêmes, le peuple, la révolution, la justice, la vraie liberté et l'indépassable vérité.

Ce trop rapide coup d'oeil en arrière nous permet d'envisager des questions qui seront, bientôt peut-être, d'une brûlante actualité : celle du moyen par lequel une révolte se transforme en révolution, celle de l'institution médiatrice qui donne sens et mesure à cette révolution selon quatre exigences principales : maintenir l'unité du pays, accomplir le projet de transformation, faire prévaloir la justice

sociale, garantir l'État de droit et par conséquent la sûreté et la liberté de chacun. Ce qui revient à définir une légitimité révolutionnaire, qui devra nécessairement s'incarner.

Quant à cette incarnation, il est évident que nous préférons le recours à la dynastie nationale. Encore faut-il que s'affirme la volonté de prendre ses responsabilités, devant l'ensemble des citoyens, pour le service de l'État et de la nation. Si cette solution de recours tardait à se présenter, la question du médiateur garderait son extrême acuité en cas d'explosion sociale. Comment l'envisager ?

Notre situation est celle de la révolte latente, les énergies révolutionnaires sont disponibles, attendent à être rassemblées et nous avons la chance - immense par rapport à 1789 - d'avoir des institutions politiques médiatrices à la solidité éprouvée, des partis démocratiques et des syndicats qui servent de médiateurs dans leur propre domaine - et aucune organisation qui soit en mesure de se proclamer « parti de la Révolution ».

Reste à trouver la ou les personnes qui prendront la responsabilité de conduire l'action collective. Il est inquiétant que nul ne soit sérieusement candidat à ce rôle. A gauche, Lionel Jospin est très en-deçà des attentes ; à droite Philippe Séguin se tient dans une solitude hautaine. Jacques Chirac, pourrait devenir l'artisan du changement radical qu'il appelait de ses vœux voici un an, mais il lui faudrait prendre rapidement ses distances avec le gouvernement et avec l'ensemble des groupes libéraux et conservateurs. Affaire de volonté, dont nous n'avons aujourd'hui aucun signe. Le temps presse. Et se refuser à prendre des risques fera croître les périls.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'éditorial du précédent numéro.